



## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 717**

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 717 intitulé : *Règlement n° 717 autorisant la modification de l'Entente intermunicipale portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale de Saint-Constant sur le territoire de la ville de Delson* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 11 octobre 2022 et qu'il est entré en vigueur le 12 octobre 2022.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 12 octobre 2022.

M<sup>e</sup> Luc Drouin  
Directeur des affaires juridiques et greffier